

Charte pour les stages de master M2 PhaME « Pharmacologie, Modélisation et Essais Cliniques »

Objectif

L'objectif du stage de M2 est de préparer les étudiants à leur carrière post-master (thèse ou insertion professionnelle).

Etape préliminaire

Un travail bibliographique est en principe réalisé de façon parallèle aux cours du premier semestre, ce qui nécessite que le sujet soit donné à l'étudiant au début du premier semestre. Le mémoire comporte l'état de l'art du sujet et des méthodes que l'étudiant envisage d'appliquer lors de son stage, appuyé sur des références bibliographiques. Les contraintes de forme de ce mémoire sont police TNR, taille 12, interligne 1,5, 25 pages maximum, incluant les références bibliographiques. Le mémoire bibliographique doit être remis dans le courant du mois de janvier. Il fait l'objet d'une évaluation séparée.

Durée

Le stage technique commence en janvier et se termine en juin ; Le stage fait l'objet d'une gratification dont le montant est réglementaire.

Validation

La validation du stage s'effectue par la remise d'un rapport technique, fin mai, et lors d'une soutenance du travail technique, mi juin.

Rapport technique

Les contraintes de forme du rapport technique sont : Police TNR, taille 12, interligne 1,5. 25 pages maximum, incluant les références bibliographiques. Le format d'un article est accepté, mais doit alors être précédé d'une introduction indiquant la contribution de l'étudiant au travail présenté.

Jury d'évaluation

L'étudiant dispose de 10 min de présentation de son travail technique à l'aide d'un support pdf rétroprojeté et 10 min de réponses aux questions du jury. Le jury est composé d'enseignants responsables de modules du master des spécialités B3S et PhaME. Pour un mémoire donné, un ou deux membres du jury connaissent le mémoire, mais les autres ne le connaissent pas.

Le directeur de recherche peut assister à la présentation (comme membre du jury ou non) mais il n'intervient pas dans les discussions, ne pose pas de question.

Type de travail

Afin que le jury puisse évaluer les qualités d'analyse de données (formulation de la question scientifique, choix du modèle, spécification, présentation des résultats) et d'interprétation du candidat, le travail technique doit comporter obligatoirement une partie d'analyses de données. Les maîtres de stage doivent donc veiller à ce que le travail confié à l'étudiant comporte la disponibilité de données à un temps suffisamment précoce pour que cette analyse soit possible et conséquente.

Par exemple, la construction de protocole n'est pas admise comme sujet de M2 car elle ne permet pas de juger les qualités d'analyse du candidat.

Les soussignés s'engagent à respecter la charte du master PHAME :

	Prénom, nom	Signature, date, cachet
Etudiant		
Maître de stage		
Responsable master		

Formulaire à retourner à Madame Séverine Clamaron